

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION 2027**NOM DE L'ASSOCIATION**

ADRESSE POSTALE**Tél :****Adresse mail :****Personne à contacter si besoin :****Si votre association est culturelle merci de compléter les lignes ci-dessous :****FONDS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES**☐ Cocher la case ci-contre si votre projet est préalablement validé dans le cadre du Projet culturel de territoire (PCT)**Service référent culture****Montant de la subvention demandée****Ce dossier est à retourner au plus tard le 30 OCTOBRE 2026** (pour une attribution au premier semestre 2027)**par mail*** à : contact@ccsudretzatlantique.fr

ou par courrier postal à :

Communauté de communes Sud Retz Atlantique
Secrétariat général
ZIA de la Seiglerie 3
2 rue Galilée
44270 Machecoul-Saint-MêmeOu à déposer à l'accueil de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique
Tél : 02 40 02 32 62
Aux horaires d'ouverture***Merci de privilégier l'envoi par mail de votre dossier.**

Pour tout renseignement relatif à ces dispositifs, vous pouvez contacter la Communauté de communes Sud Retz Atlantique par mail de préférence.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION – PIÈCES A JOINDRE

Tout dossier de demande de subvention doit être renseigné, signé par le représentant légal de l'association (Déclaration sur l'honneur) et obligatoirement accompagné des pièces complémentaires suivantes (les dossiers incomplets ne seront pas acceptés) :

» Pour toutes demandes :

Renouvellement de demande	1 ^{ère} demande	PIÈCES A JOINDRE
☒	☒	<ul style="list-style-type: none"> Le présent formulaire de demande de subvention 2027
☒	☒	<p>Formulaire Association : demande de subvention</p> <ul style="list-style-type: none"> Cerfa n° 12156*06 <p><i>Les associations peuvent, si elles le souhaitent, présenter leur projet ou leur activité sur papier libre à condition de reprendre les éléments d'appréciation demandés dans le dossier.</i></p>
☐	☒	<ul style="list-style-type: none"> Un exemplaire des statuts signés en vigueur, portant visa de la Préfecture, et s'il existe, du règlement intérieur (<u>si changement</u>)
☐	☒	<ul style="list-style-type: none"> La copie de la déclaration en Préfecture de l'association
☐	☒	<ul style="list-style-type: none"> Numéro de SIRET OBLIGATOIRE
☒	☒	<ul style="list-style-type: none"> La copie des insertions au Journal Officiel concernant la création et les modifications intervenues concernant le titre, le but, le siège social et les membres du bureau
☒	☒	<ul style="list-style-type: none"> La liste des membres du Bureau et du Conseil d'Administration
☒	☒	<ul style="list-style-type: none"> Un Relevé d'Identité Bancaire RIB – IBAN ou postal sur lequel devra IMPERATIVEMENT figurer la dénomination juridique exacte de l'organisme correspondant à sa déclaration officielle
☒	☒	<ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal de la dernière assemblée générale validant le compte de résultat, le bilan comptable, rapport moral et les projets à venir.

» Pour les demandes dans le cadre du **Fonds de soutien aux associations**, pièces à joindre dans les 6 mois suivants le terme de l'activité annuelle subventionnée :

- Le bilan qualitatif de l'activité (reprenant les éléments d'appréciation indiqués dans vos documents)
- Le bilan financier de l'activité subventionnée

La réception de ces bilans est la condition sine qua non à l'instruction de toute demande ultérieure de l'association, quel que soit le fonds d'aide sollicité.